

ENTREPRISES

NOS TARIFS



**Principales conditions tarifaires
applicables aux entreprises**

en vigueur au 1^{er} janvier 2018



Prix public ne pouvant dépasser les montants indiqués, hors variation du taux de TVA.

La Directive Services de Paiement II (UE-2015/2366), concernant les services de paiement dans le marché intérieur, entrera en vigueur le 13 janvier 2018. Le cas échéant, votre Caisse régionale vous informera des lignes de tarification relatives à vos moyens et opérations de paiement qui seront modifiées par cette nouvelle réglementation.

 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	p 4
Ouverture, transformation, clôture	
Tenue de compte	
Relevés de compte	
Services en agence	
 LA BANQUE À DISTANCE ET TÉLÉTRANSMISSION	p 4
Internet	
Télétransmission	
Certificats numériques	
Validation électronique	
Offres de paiement Internet sécurisé	
Autre service	
 MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	p 6
Les espèces	
Les cartes	
Les terminaux de paiement électronique	
Les chèques	
Les prélèvements SEPA (SDD)	
Les virements SEPA (SCT)	
Les effets de commerce	
Les dates de valeur	
 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	p 8
Intérêts débiteurs	
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	p 9
Financement du cycle d'exploitation	
Crédits d'investissement	
Cautionnements bancaires	
 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	p 11
Opérations sur titres	
Droits de garde	
 LES SERVICES À L'INTERNATIONAL	p 11
Cartes à l'étranger	
Tenue de compte	
Dates de valeur	
Commission de change	
Opérations d'exportation	
Opérations d'importation	
Opérations de financement et de garanties à l'exportation	
Opérations de financement et de garanties à l'importation	
Produits et services divers	
 INGÉNIERIE SOCIALE	p 14
 RÉSoudre UN LITIGE	p 14



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT
Services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte (articles L312-1 et D312-5-1 du code monétaire et financier)	GRATUIT

Tenue de compte

Commission de tenue de compte de base	23,00 €/mois
Commission de tenue de compte intermédiaire ⁽¹⁾	44,20 €/mois
Commission de tenue de compte particulière ⁽²⁾	44,20 à 470,00 €/mois
Commission de mouvements	0,07 à 0,20 % ⁽³⁾ (mini. 11,00 €/mois)
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽⁴⁾	30,00 €
Commission d'actualisation (du dossier juridique, économique, comptable et des lignes de trésorerie)	120,00 € HT /siren/an ⁽⁵⁾
Attestation au commissaire aux comptes	132,00 € HT /acte
Échelle d'intérêts	18,50 €/trimestre
Fusion des nombres	40,00 €/trimestre
Centralisation de trésorerie	Nous consulter

(1) Dont relevé journalier, relevé de quinzaine, échelle d'intérêts, attestation au commissaire aux comptes.

(2) En fonction de services personnalisés.

(3) Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

(4) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

(5) En cas de structures appartenant à un même groupe, 120,00 € HT/SIREN avec un plafond de 600,00 € HT/an.

Relevés de compte

Relevé mensuel	GRATUIT
Relevé journalier	0,76 €/relevé
Relevé par quinzaine (2/mois)	1,52 €/mois
Relevé décadaire (3/mois)	2,28 €/mois
E-relevé (toutes périodicités)	GRATUIT

Services en agence

Frais de recherche	Simple (1 ^{ère} page)	GRATUIT
	Complexe (de 2 à 4 pages)	11,23 € HT/page
	Complexe (5 pages et +)	Sur devis
Commande par le Crédit Agricole (CA) de documents réglementaires (ex. : statuts, k-bis...)		15,00 € HT/document



LA BANQUE À DISTANCE ET TÉLÉTRANSMISSION

Frais d'utilisation des services de banque à distance (hors coût du fournisseur d'accès internet)

Internet

CAEL Pro base : accès au service de consultation des comptes et virements internes	GRATUIT
CAEL Pro Rib Titres : consultation, virements internes et externes, titres, effets	7,25 €/mois
CAEL Entreprise : CAEL Pro Rib Titres + tableau de bord de gestion	7,75 €/mois
Accès utilisateur délégué	GRATUIT

Télétransmission

Abonnement

Pack prélèvement confort	1,00 €/mois	
Pack prélèvement confort Plus	2,00 €/mois	
Abonnement EDI avec signature électronique ⁽⁶⁾	EDIWEB saisie et transfert (sens client - banque)	14,00 €/mois
	EDIWEB saisie, transfert et relevés (France et international)	18,00 €/mois
	EBICS T ⁽⁷⁾	40,00 €/mois
	EBICS TS ⁽⁷⁾	de 40,00 à 60,00 €/mois
	SWIFT Net ⁽⁷⁾	104,00 €/mois
Abonnement EDI sans signature électronique ⁽⁸⁾	EDIWEB saisie et transfert (sens client - banque)	16,50 €/mois
	EDIWEB saisie, transfert et relevés (France et international)	20,50 €/mois
	EBICS T ⁽⁷⁾	42,50 €/mois
	SWIFT Net ⁽⁷⁾	106,50 €/mois
Fichier télétransmis et confirmé par fax ou mail (facturé mensuellement à compter du 1 ^{er} juin 2018)	1,00 €/fichier	

(6) nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKEY, Mon certificat RGS**, Ma signature EDI...).

(7) Avec relevé de compte, relevé de LCR à payer et impayée.

(8) avec confirmation par fax ou e-mail, auquel s'ajoute les frais de fichiers télétransmis.

Certificats numériques

CA Certificat+ avec clé USB	75,00 € HT/an
Mon Certificat RGS**	237,00 € HT /pour 3 ans
3SKEY	90,00 € HT/token pour 3 ans (mini 2 tokens)
Signature performance	2,50 €/mois
Ma signature EDI Premium sur mobile	3,00 €/mois
Certipro (produit qui n'est plus commercialisé)	30,00 € /an

Validation électronique

Authentification forte par code PIN	1,00 €/mois
-------------------------------------	-------------

Offres de paiement Internet sécurisé

Pack e-commerce

Élaboration et accompagnement d'un site marchand sur Internet	Nous consulter
---	----------------

E-transactions : service de paiement en ligne

Offre Téléphone Fax Courrier	Frais d'installation	100,00 €
	Abonnement mensuel	18,50 €
Offre Access	Frais d'installation	96,43€
	Abonnement mensuel	20,50 €
Offre Premium	Frais d'installation	205,00 €
	Abonnement mensuel	22,50 €
Coût par transaction du traitement monétique	0,12 €	
Commission remise carte (encaissement)	Nous consulter	

Autre service

TRACÉO (portail de suivi des émissions de SCT, SDD et LCR)	Nous consulter
--	----------------



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Les espèces

Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque	GRATUIT
Versement d'espèces en agence	GRATUIT
Coffre connecté	Nous consulter

Les cartes

Cartes commerciales de paiement et de retrait

Cotisation carte BusinessCard débit ⁽⁹⁾ ou crédit ⁽¹⁰⁾ »))			47,50 €/an
Cotisation carte BusinessCard Executive débit ⁽⁹⁾ ou crédit ⁽¹⁰⁾ »))			114,00 €/an
Frais de paiement par carte	en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n° 924/2009 ⁽¹¹⁾		GRATUIT
Frais de retrait d'espèces par carte à un DAB*	Au Crédit Agricole (CA) en France	Dans une autre banque ⁽¹¹⁾	Autres retraits carte
Carte BusinessCard débit ⁽⁹⁾ ou crédit ⁽¹⁰⁾	GRATUIT	1,00 €/retrait à partir du 5 ^e retrait/mois civil	3,20 €/retrait + 2% frais proportionnels
Carte BusinessCard Executive débit ⁽⁹⁾ ou crédit ⁽¹⁰⁾	GRATUIT	GRATUIT	

*DAB : Distributeur Automatique de Billets

⁽⁹⁾ Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat.

Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

⁽¹⁰⁾ Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention « CRÉDIT ». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

⁽¹¹⁾ En euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (EEE).

»)) Cartes bénéficiant de la fonction sans contact.

Les autres opérations carte

Envoi de la carte en recommandé AR (frais de Poste inclus)	7,45 €
Commande de carte en urgence	10,35 €
Rédition de code confidentiel	9,65 €
Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	11,05 €
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Blocage de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT

Les terminaux de paiement électronique

Location TPE	Nous consulter
Logiciels	Nous consulter
Frais de réparation et mise en service TPE	Nous consulter
Commission remise cartes (encaissement)	Nous consulter

Les chèques

Encaissement

Remise de chèque(s)	GRATUIT
Télécollecte chèque(s)	Nous consulter

Décaissement

Chèque(s) émis	GRATUIT
----------------	---------

Autres Services

Frais d'envoi chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi chéquier en recommandé AR	7,45 €/chéquier
Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur	15,00 €

Confection de lettre-chèques	Sur devis
Frais d'émission d'un chèque de banque	10,45 €

Les prélèvements SEPA (SDD)⁽¹²⁾

Encaissement

Avis de prélèvement émis sur supports télétransmis ou EDIWEB	Avis de prélèvement (SDD Core)	0,26 €/avis (remise gratuite)
	Avis de prélèvement (SDD B to B)	0,31 €/avis
SEPAmail créancier		Nous consulter
Représentation automatique des impayés SDD		Nous consulter

Décaissement

Frais de mise en place ou modification d'une autorisation de paiement SDD BtoB	10,15 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Autres services	
Demande de numéro ICS (SEPA)	46,00 €
Opposition sur avis de prélèvement SEPA	GRATUIT

Les virements SEPA (SCT)⁽¹²⁾

Encaissement

Réception d'un virement SEPA	GRATUIT
------------------------------	---------

Décaissement

Frais d'émission d'un virement SEPA

Support télétransmis EDIWEB ou EBICS	Virement de trésorerie et/ou compensé	5,20 €/virement
	Virement SEPA	0,15 €/virement
Support Crédit Agricole en ligne	Virement unitaire	GRATUIT
	Virement externe permanent	GRATUIT
	Mise en place de virement externe permanent	GRATUIT
	Virement par liste	GRATUIT
Support papier	Virement interne ponctuel ou permanent	GRATUIT
	Virement externe ponctuel	3,97 €
	Mise en place de virement externe permanent	GRATUIT
	Virement externe permanent	1,40 €/virement
	Virement de trésorerie et/ou compensé	13,45 €/virement

Autres services

Facture Acceptée à Échéance (ex : VCOM)	Nous consulter
Virement SEPA mail paiement créancier	Nous consulter

(12) Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Suède
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin
- La principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man.

Les effets de commerce

Encaissement

Remise d'effets à l'encaissement ou à l'escompte	Support télétransmis ou EDIWEB	0,61 €/remise + 0,51 €/LCR-BOR
	Support Crédit Agricole en ligne	0,80 €/LCR-BOR
	Support papier	2,55 €/remise + 5,55 €/LCR-BOR

Décaissement

LCR BOR domicilié	GRATUIT
Autres services	
Prorogation - modification	16,95 €
Réclamation - annulation	16,95 €

Les dates de valeur

Encaissements

Versement d'espèces	JOA
Remise de chèque(s)	JT + 1JC
Remise carte bancaire	JC + 1
Remise de LCR/BOR à l'encaissement, à l'escompte en compte et l'escompte en valeur	E ⁽¹³⁾
Remise de LCR/BOR à l'escompte classique	JC ⁽¹⁴⁾
Virement reçu	Date de réception des fonds
Remise d'avis de prélèvement SDD	E ⁽¹⁵⁾

Décaissements

Retrait d'espèces	J
Chèque émis	JT
Chèque de banque	J
LCR/BOR domiciliée présentée à l'échéance	E ⁽¹⁶⁾
LCR/BOR domiciliée présentée au-delà de l'échéance de présentation	Jour de présentation
Émission d'un virement en faveur d'un compte	DE
Paiement d'un avis de prélèvement SDD	E ⁽¹⁶⁾

(13) Avec un minimum de 5 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

(14) Le décompte des agios se fait à partir de la date de valeur incluse appliquée à la remise, jusqu'au lendemain inclus de la date d'échéance. Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant. Un minimum de 12 JC est appliqué s'il y a moins de 12 JC entre la date de remise et la date d'échéance.

(15) Avec un minimum de 1 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

(16) Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant.

Abréviations

BOR : Billet à Ordre Relevé

DE : Date d'Exécution

E : Date d'Échéance

EDI : Échange de Données Informatisées

J : Jour de retrait au guichet

JC : Jour Calendaire

JO : Jour Ouvré

JOA : Jour d'Ouverture de l'Agence

JT : Jour de Traitement bancaire de l'opération

LCR : Lettre de Change Relevé



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Intérêts sur compte débiteur

Taux plafond prévu par l'article L313-3 du code de la consommation.

Ce taux plafond est actualisé chaque trimestre et affiché dans chaque agence Crédit Agricole.

Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération		8,95 €
Plafond journalier		maxi. 3 opérations/jour
Opérations particulières		
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé		GRATUIT
Frais par saisie attribution ou conservatoire, avis à tiers détenteur		66,25 € HT
Si opposition administrative, frais de 10 % du montant dû au Trésor Public		maxi. 66,25 € HT
Frais d'intervention pour recherche de bénéficiaire effectif		à partir de 50,00 € HT/ bénéficiaire effectif
Incidents de paiement		
Retour LCR/BOR impayé		17,25 €
Frais sur opération de recouvrement de créances : prélèvement retour impayé		14,30 €
En cas d'interdiction bancaire	Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	29,45 €
	Frais pour paiement d'un chèque émis en violation d'une interdiction bancaire	22,25 €/chèque
Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision	≤ à 50 €	30,00 €/chèque ⁽¹⁷⁾
	> à 50 €	50,00 €/chèque ⁽¹⁷⁾
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision		14,72 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif		GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire		7,20 €
Frais par prélèvement rejeté	< 20 €	Montant du prélèvement maximum ⁽¹⁸⁾
	≥ 20 €	20,00 € ⁽¹⁸⁾
Frais par virement non exécuté		12,20 €
Frais par LCR-BOR rejetée		27,50 €

(17) Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

(18) Ces montants comprennent les frais d'éventuelle lettre d'information préalable et, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Financement du cycle d'exploitation

Crédits court terme		
Frais d'étude de dossier		0,50 % ⁽¹⁹⁾ (mini : 120,00 €)
Commission d'engagement autre que découvert		0,50 %/an (mini 12,00 €/trimestre)
Intérêts		Nous consulter
Découvert		
Frais d'étude de dossier		0,50 % ⁽¹⁹⁾ (mini : 120,00 €)
Commission de plus fort découvert		0,075 % à 0,15 % ⁽²⁰⁾
Commission d'engagement sur découvert		0,70 % à 1 %
Intérêts débiteurs		Nous consulter
Dailly		
Frais d'étude de dossier		0,50 % ⁽¹⁹⁾ (mini : 120,00 €)
Frais par bordereau de remise de cession de créances		8,80 €/remise

(19) Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie.

(20) Du plus fort découvert de chaque mois, prélèvement trimestriel plafonné à 50 % des intérêts débiteurs du trimestre.

Notification de créances	21,10 €/créance
Acceptation de créances	21,10 €/créance
Impayés	28,50 €/créance
Intérêts	Nous consulter
Escompte	Nous consulter
Frais d'étude de dossier	0,50 % ⁽²⁰⁾ (mini : 120,00 €)
Minimum d'intérêts perçus par LCR BOR à l'escompte	8,15 ⁽²¹⁾ €
Intérêts d'escompte	Nous consulter

(21) Auxquels s'ajoute les frais d'opérations LCR/BOR

Crédits d'investissement

Frais d'étude de dossier MLT	Contrat standard	1 % (mini : 230,00 €) ⁽²²⁾
	Contrat personnalisé	1 % (mini : 500,00 €) ⁽²²⁾
Frais d'étude de dossier de crédit-bail mobilier et immobilier		1 % (mini : 140,00 €) ⁽²²⁾
Frais d'étude de dossier expertise photovoltaïque		515,00 €
Frais d'expertise méthanisation		1 600,00 €
Réaménagement de prêt Entreprises		2 % du capital restant dû (mini : 1 200,00 €)

(22) Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie.

Autres opérations liées aux crédits

Frais d'appel d'échéance (autre que mensuel)	4,70 €/échéance
Modification de prêt sans avenant suite à un mouvement d'associé	39,60 €/mouvement
Modification d'un élément du prêt avec avenant simple (périodicité, échéance, DAV payeur)	24,85 €
Mise en place d'une pause d'échéance non contactuelle	50,00 €
Modification d'un élément du prêt avec avenant complexe (garantie, durée, emprunteur, objet)	100,00 € ⁽²³⁾
Modification de prêt suite à changement d'entité juridique (fusion, acquisition, cession...)	100,00 € ⁽²³⁾
Réédition d'un tableau d'amortissement	24,85 €
Attestations diverses liées aux prêts	14,00 €
Duplicata d'un contrat de prêt	25,00 €
Mainlevée totale d'hypothèque ou de nantissement de fonds de commerce ⁽²⁴⁾	140,00 €
Mainlevée de gage ou de nantissement (hors fonds de commerce) ⁽²⁴⁾	64,00 €
Etude de mainlevée partielle	85,00 €
Procuration de mainlevée partielle d'hypothèque ⁽²⁴⁾	55,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions	32,50 €/emprunteur
Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe	105,00 €/assuré
Edition décompte de remboursement anticipé	14,00 €/ligne prêt (maxi 3 lignes de prêt)

(23) + 45,00 € par prêt supplémentaire avec un maximum de 225,00 €.

(24) Hors frais externes éventuels (frais de greffe, frais notariés, frais fiscaux...)

Cautionnements bancaires

Commission annuelle		2 % du montant de l'engagement
Frais d'acte	Standard	33,00 €
	Spécifique ou complexe autre que garantie de passif	à partir de 100,00 €
	Garantie d'actif et de passif	à partir de 150,00 €
E-caution		Nous consulter



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Mandat de gestion Actitrésorerie

Nous consulter

Opérations sur titres

Souscription et vente de SICAV et FC

Nous consulter

Commission sur OPCVM externe⁽²⁵⁾

33,00 €

(25) hors droits d'entrée

BON À SAVOIR

LES DROITS DE GARDE

Les droits de garde sont prélevés en mars 2018 sur les valeurs au 31/12/2017.

Droits de garde⁽²⁶⁾

Frais de tenue de compte-titres

24,12 € HT/an⁽²⁷⁾

(26) Facturation annuelle.

(27) Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée.

	Commission proportionnelle (HT)	Forfait de ligne (HT)
Parts sociales, actions CASA, CCI	GRATUIT	GRATUIT
SICAV monétaires CA	GRATUIT	GRATUIT
Autres valeurs CA	0,10 %	1,86 € HT
Valeurs hors CA	0,21 %	3,58 € HT
Droits de garde	maxi : 316,67 € HT/compte	



LES SERVICES À L'INTERNATIONAL

Cartes à l'étranger

Frais de retrait d'espèces par carte au guichet hors CA	en euro ou en devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Économique Européen	6,60 €/retrait
	en devise dans un pays de l'EEE ou hors de l'EEE	6,60 €/retrait + 2 % + frais de change éventuels
Frais de retrait d'espèces par carte à un DAB*	Dans une autre banque ⁽²⁸⁾	Autres retraits carte
Carte BusinessCard débit ⁽²⁹⁾ ou crédit ⁽³⁰⁾	1,00 €/retrait à partir du 5 ^e retrait/mois civil	3,20 €/retrait + 2% frais proportionnels
Carte BusinessCard Executive débit ⁽²⁹⁾ ou crédit ⁽³⁰⁾	GRATUIT	
Frais de paiement par carte	en euro en France et dans un pays de l'EEE soumis au Règlement européen n° 924/2009 ⁽²⁸⁾	GRATUIT
	Autres paiements carte	0,22 € + 2 %

* DAB : Distributeur Automatique de Billets

(28) En euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (EEE).

(29) Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

(30) Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention «CRÉDIT». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte en devises

23,00 €/mois

Commission de mouvements

0,07 % à 0,20 %⁽³¹⁾

(31) Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

Dates de valeur

		Date indiquée par le correspondant
Encaissements	Rapatriement	
	Remise de chèque	JR CAI ⁽³²⁾ + 6 JO ⁽³³⁾
	Remise d'effet	JR CAI ⁽³²⁾
Décaissements	Transfert	JR CAI ⁽³²⁾
	Chèque émis	JR CAI ⁽³²⁾
	Effet domicilié	JR CAI ⁽³²⁾

(32) JR CAI = Jour de Réception au Centre Affaires Internationales à Angers

(33) JO = Jour Ouvré

Commission de change

Commission de change **1 ‰** (mini : 16,20 €)

La commission de change est prélevée sur toute opération en devises

Opérations d'exportation

Virement (Rapatriement) en euros provenant de l'Espace Économique Européen	GRATUIT
Virement (Rapatriement) en euros hors Espace Économique Européen et/ou en devises	14,01 €
Option : envoi par fax ou mail d'avis de réception de fonds	15,85 € (forfait mensuel)
Encaissement de chèque sauf bonne fin (SBF)	1 ‰ (mini : 20,00 € - maxi : 101,00 €)
Encaissement d'effet	1,50 ‰ (mini : 22,25 € - maxi 101,00 €)
Encaissement de remise documentaire	2 ‰ (mini : 46,50 € - maxi 230,00 €)
Avis de sort	35,75 €
Acceptation	35,75 €
Prorogation	35,75 €
Réclamation	35,75 €
Impayé ou paiement partiel	35,75 €

Pour les opérations avec l'étranger s'ajoutent éventuellement les frais réclamés par les correspondants bancaires étrangers.

Opérations d'importation

Virement (Transfert) en euros à destination de l'Espace Économique Européen avec IBAN et code SWIFT	Virement papier	3,97 €
	Virement EDI	0,15 €
Virement (Transfert) en euros hors Espace Économique Européen et/ou en devises		1 ‰ (mini : 16,65 € - maxi : 80,00 €)
Frais de banque étrangère pour virement "OUR" ⁽³⁴⁾		16,00 €
Frais de confirmation virement Swift		13,85 €
Supplément transfert valeur compensée		4,65 €
Règlement par chèque		1 ‰ (mini : 20,45 € - maxi : 85,00 €)
Règlement d'effet		1,50 ‰ (mini : 22,25 € - maxi 101,00 €)
Règlement de remise documentaire		2 ‰ (mini : 38,00 € - maxi 130,00 €)
Avis de sort		35,75 €
Acceptation		35,75 €
Prorogation		35,75 €
Réclamation		35,75 €
Impayé ou paiement partiel		35,75 €

(34) Tous les frais sont à la charge du donneur d'ordre.

Pour les opérations avec l'étranger s'ajoutent éventuellement les frais réclamés par les correspondants bancaires étrangers.

Opérations de financement et de garanties à l'exportation

(possibilité de forfaits selon les volumes)

Crédit documentaire à l'exportation

Commission de notification	1 ‰ (mini : 108,00€)
Commission de transmission	65,00 €
Commission de modification	108,00 €
Commission de levée de documents	1,50 ‰ (mini : 140,00€)
Commission de mise en conformité	85,00 €
Frais de gestion	85,00 €
Commission de confirmation et/ou de paiement différé	Nous consulter
Frais de courrier	Selon dossier (mini : 18,20€)
Frais de Swift	Selon dossier (mini : 18,20€)
Frais de banque étrangère	Nous consulter

Réception garantie et/ou stand-by

Notification	85,00 €
Modification	45,00 €
Mise en jeu	2 ‰ (mini : 52,00€)
Mainlevée de garantie	36,20 €

Opérations de financement et de garanties à l'importation

(possibilité de forfaits selon les volumes)

Crédit documentaire à l'importation

Commission d'ouverture	2,50 ‰/trim (mini : 108,00€)
Commission d'augmentation/prorogation	2,50 ‰/trim (mini : 108,00€)
Commission de modification	108,00 €
Commission de levée de documents	1,25 ‰ (mini : 108,00€)
Swift d'ouverture	42,00 €
Swift de modification	19,00 €
Commission d'irrégularité(s) à la charge du bénéficiaire	110,00 €

Émission garantie et/ou stand-by

Commission d'engagement	1,65 ‰ (mini : 108,00€)
Frais d'acte standard	50,00 €
Frais d'acte spécifique	125,00 €
Frais d'acte de modification	40,00 €
Frais d'acte de transmission	19,00 €

Produits et services divers

Intervention à l'étranger	19,00 €
Ouverture de compte à l'étranger	160,00 €
Bons de cession, cautions pour absence de documents, attestations	19,00 €
Achat ou vente à terme	63,00 €
Tirage Flexigain / Flexiterme	16,20 €
Avance en devises import/export	63,00 €
Option/placement	63,00 €
Émission message Swift libre	4,60 €
Option : envoi par mail d'avis de réception de fonds et/ou de transfert de fonds	15,85 € (forfait mensuel)
Accès CRÉDOC en ligne	GRATUIT
Accès CA Change en ligne	GRATUIT
Renseignements commerciaux	Nous consulter

Dispositifs collectifs avec des solutions standardisées, modulaires de branches ou sur mesure

d'épargne salariale	Nous consulter
d'épargne retraite	Nous consulter
de prévoyance	Nous consulter
de santé	Nous consulter

 **RÉSOLURE UN LITIGE**

En cas de problème, le directeur de votre agence est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

En cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter le service Qualité Relations Clients :
Route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9
servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr
09 693 693 15 (appel non surtaxé)

En dernier recours, le médiateur peut aussi être contacté gratuitement pour vous assister dans vos démarches :

Pour les produits bancaires : **Monsieur le Médiateur**
CS 151 - 75422 Paris Cedex 09
www.lemediateur.fbf.fr

Pour les produits financiers : **au choix, Monsieur le Médiateur de la Fédération Bancaire Française (coordonnées ci-dessus) ou Monsieur le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers**
17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
www.amf-france.org

Pour les produits d'assurance : **contactez le service client de votre assureur. En cas de désaccord sur la solution proposée, contactez Le Médiateur de l'Assurance**
TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - www.mediation-assurance.org

ou sur la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (plateforme RLL)
<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

EN CAS D'URGENCE **Je contacte...**

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h/24, 7j/7

Faire opposition sur un chèque ou un chéquier

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h/24, 7j/7

POUR PLUS D'INFORMATIONS **Rendez-vous en agence ou sur**
www.entreprises.ca-atlantique-vendee.fr



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.



Nos tarifs sont exprimés nets de TVA (sauf prix indiqués en HT auxquels s'ajoute la TVA en vigueur). L'intégralité des tarifs et conditions est à votre disposition dans les agences Entreprises Crédit Agricole Atlantique Vendée.

Document informatif à caractère non publicitaire.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDÉE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Sié de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des intermédiaires en assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Route de Paris (Nantes) - Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Talbott, 75436 Paris Cedex 09. Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex. Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02. Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne). Communication. Réf. 07716